

ASSOCIATION MARCEL HICTER
POUR LA DÉMOCRATIE CULTURELLE - FMH

LIER CULTURE ET DÉVELOPPEMENT¹ : APPROCHES, DÉ- FIS ET RÉALISATIONS

1/2 CONCEPTS ET ENJEUX DES POLITIQUES CULTURELLE ET DE DÉVELOPPEMENT

Par Raymond Weber, Président de l'Association Marcel Hicter et de Culture et Développement (Grenoble)

SEPTEMBRE 2012

LIER CULTURE ET DÉVELOPPEMENT¹ : APPROCHES, DÉFIS ET RÉALISATIONS

1/2 CONCEPTS ET ENJEUX DES POLITIQUES CULTURELLE ET DE DÉVELOPPEMENT

L'objectif de ce groupe d'analyses consiste à montrer, d'une part, comment les arts et les cultures peuvent avoir un impact sur les stratégies de développement humain, économique et social d'un territoire, et, d'autre part, comment une association telle que « Culture et Développement » a réussi, pendant ses 50 ans d'existence, de faire de l'interaction entre culture et développement un thème qui est devenu mobilisateur aux niveaux européen et mondial, au point qu'on peut parler aujourd'hui d'un nouveau paradigme, tant pour les politiques culturelles que pour les politiques de coopération au développement.

Pour pouvoir aborder les interactions entre culture et développement, il est souhaitable de retracer les grandes évolutions qui se sont faites, sur les 50 dernières années, tant dans le champ culturel et dans les politiques culturelles que dans le domaine du développement et dans les politiques y relatives. Dans le cadre de cette analyse, il n'est pas possible de le faire de manière exhaustive. Nous abordons, néanmoins, dans cette première partie afin de circonscrire nos propos, les concepts de base et les grands enjeux de la politique culturelle d'une part, de la politique de développement d'autre part.

1. Le concept de culture

Par « **culture** », on entend aujourd'hui :

« l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. (Elle) englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances » (Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles, 1982).

Par Raymond Weber,

Président de l'Association Marcel Hicter et de Culture et Développement (Grenoble)

La 2e partie de cette déclaration, tout aussi capitale, est souvent occultée :

« La culture donne à l'homme la capacité de réflexion sur lui-même. C'est elle qui fait de nous des êtres spécifiquement humains, rationnels, critiques et éthiquement engagés. C'est par elle que nous distinguons des valeurs et effectuons des choix. C'est par elle que l'homme s'exprime, prend conscience de lui-même, se reconnaît comme un projet inachevé, remet en question ses propres réalisations, recherche inlassablement de nouvelles significations et crée des œuvres qui le transcendent ».

Depuis la fin des années 50, des politiques culturelles très diversifiées, selon le contexte géoculturel, se sont mises en place partout dans le monde, pour sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine, pour soutenir les artistes et la création artistique et culturelle, par voie réglementaire et financièrement, pour développer des infrastructures destinées à assurer la diffusion artistique et à promouvoir la participation culturelle, grâce, notamment, à la démocratisation

culturelle et grâce à une décentralisation et à une régionalisation systématiques.

Parmi les grands enjeux des politiques culturelles d'aujourd'hui, on trouve :

La **mondialisation**, la lutte contre le *mainstream* culturel (qui, selon Frédéric Martel², est une « diversité standardisée » dominée par les grandes compagnies américaines de divertissement) et la nécessité de relancer la création et l'innovation culturelles à partir de « cités créatives » et à partir de territoires ouverts et dynamiques ;

Un **triple décloisonnement de la culture** :

- spatial (territorialisation/déterritorialisation, coopération transfrontière),
- temporel (culture événementielle et éphémère vs durabilité)
- mental (imaginaire et résistance).

La politique culturelle n'est plus sectorielle, mais transversale ;

Un **changement en profondeur des pratiques culturelles**, souvent en marge de nos institutions culturelles, dans des friches industrielles, dans des quartiers et dans des banlieues métissés, dans des « ateliers » et des « fabriques » culturels ; mais aussi à travers une « culture de l'écran » et des réseaux sociaux ;

Faire de nos sociétés multiculturelles des « cités interculturelles », adoptant une **démarche inter- et transculturelle inclusive** ;

Les **technologies de l'information et de la communication** : société du savoir et de la connaissance, mais aussi « **société relationnelle** » (centrée sur l'interaction et l'auto-questionnement ; Jacques Fanielle³) ;

Nous avançons vers une **société de l'apprentissage**, de la création et de la créativité, où l'interaction entre **développement culturel et éducation permanente** devient à la fois une exigence politique et éthique :

« l'homme ne peut conserver sa capacité d'existence qu'au prix d'un réinvestissement permanent » (Marcel Hicter)

La médiation culturelle et la **Kulturelle Bildung** (re)deviennent des enjeux centraux.

La **démocratie culturelle**, qui refonde une citoyenneté et une gouvernance culturelles, à partir des droits culturels, manque de prospective. Ceci implique une **refondation nécessaire de la politique culturelle**, notamment sur la base de la diversité culturelle, du développement durable et des droits culturels) dans ses objectifs, ses méthodes de gouvernance et de travail, ses institutions, ses pratiques.

2. Concept de développement

Le concept de « **développement** » a, lui aussi, changé assez radicalement au cours de ces dernières décennies.

Depuis Adam Smith, pour qui développement signifiait progrès matériel, le concept de développement a longtemps exprimé la seule croissance économique, mesurée essentiellement par le produit intérieur brut (PIB). Dès les années 70, des penseurs comme François Perroux, Ignacy Sachs et Ivan Illich essayèrent d'intégrer des dimensions occultées, telles que l'environnement, les temporalités, les cultures, dans les analyses par trop économicistes du développement, en valorisant les savoir-faire locaux, les cultures autochtones, la maîtrise sociale des techniques et l'économie des ressources.

Dès lors, le développement est « l'ensemble des transformations des structures économiques, sociales, institutionnelles et démographiques qui accompagnent la croissance, la rendent durable et, en général, améliorent les conditions de vie de la population » (François Perroux⁴).

C'est cette « amélioration des conditions de vie » qui se trouve aussi au centre des travaux de Mahbub Ul Haq⁵, économiste pakistanais, qui travaille dès les années 70 sur le concept de « **développement humain** » qui sera développé par des penseurs tels qu'Amartya Sen et par le PNUD, en intégrant au développement des dimensions comme la santé et la longévité, le savoir et le niveau d'éducation, ainsi que le niveau de vie (PIB par habitant et calculé en parité du pouvoir d'achat).

Le développement humain, tel qu'il est quantifié à travers « l'indice du développement humain », devient, dès lors, « l'accroissement des libertés et des capacités permettant aux personnes de mener une vie qu'elles jugent satisfaisante » (Rapport sur la durabilité et l'équité, PNUD 2011).

Les dimensions clefs en sont le progrès social (santé, accès au savoir et à la connaissance), une croissance équitable, la participation et la liberté (*capabilities*⁶, gouvernance démocratique, égalité genre, droits humains économiques, sociaux et culturels, liberté culturelle).

A la fin des années 80 a émergé le concept de « **développement durable** » qui s'est largement imposé grâce au Rapport Brundtland Our Common Future (1987) et depuis le Sommet de la Terre de Rio de Janeiro, en 1992. Le développement y est conçu comme un changement socio-économique qui « répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». Il cherche à concilier efficacité économique, respect des droits sociaux et politiques fondamentaux et protec-

tion de l'environnement. Il s'agit aussi, en s'appuyant sur de « nouvelles » valeurs universelles (responsabilité, participation, partage, principe de précaution, débat public...) d'affirmer une double approche :

- Dans le temps : nous avons le droit d'utiliser les ressources de la Terre, mais aussi le devoir, puisqu'elles sont limitées, d'en assurer la pérennité pour les générations futures ;
- Dans l'espace : chaque humain a le même droit aux ressources de la Terre (principe de destination universelle des biens).

Tout cela nous montre que le développement est :

- Un processus essentiellement endogène et relativement long;
- Non linéaire et rarement simultané dans toutes les régions et dans tous les secteurs;
- Non limité à la croissance ;

Le développement est donc un phénomène multidimensionnel. Il résulte de l'évolution simultanée et interdépendante de plusieurs dimensions: la croissance et le pouvoir d'achat, la démographie, les structures et relations sociales, l'organisation politique, les valeurs culturelles et représentations du monde...

Aujourd'hui, l'aide internationale au développement se fonde essentiellement sur deux textes :

- D'une part, les **Objectifs du Millénaire pour le Développement** (2000-2015) qui définissent les stratégies en matière de lutte contre la faim et la pauvreté, pour une meilleure santé (lutte contre les pandémies, contre la mortalité infantile, pour la santé maternelle), pour l'éducation primaire pour tous, pour l'égalité et l'autonomisation des femmes, pour l'environnement, grâce à un partenariat mondial pour le développement ;
- D'autre part, la **Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide** (2005), suivie du Programme d'Action d'Accra (2008) qui précisent les principes pour atteindre le développement : appropriation, alignement, harmonisation, gestion axée sur les résultats, responsabilité mutuelle.

La coopération au développement continue à évoluer dans ses objectifs, avec le poids relatif de ses acteurs (montée en puissance de certains pays émergents : Chine, Inde, Brésil, ainsi que des ONGs et Fondations), dans ses pratiques et instruments :

Concernant les objectifs, les **OMD**, avec leurs avantages et leurs désavantages, ainsi qu'avec l'incertitude sur l'après

2015, posent la question de la protection des biens publics mondiaux et aident incontestablement à la mise en place d'une logique de filet de sécurité sociale à l'échelle planétaire.

Nous avons l'impression aujourd'hui non seulement d'une **complexité croissante de l'architecture de l'aide**, mais aussi d'une fragmentation et d'une banalisation bureaucratique et technique de l'aide au développement (efficacité de l'aide vs efficacité du développement).

A l'action traditionnelle de lutte contre la pauvreté et de développement dans les secteurs sociaux (santé, éducation) ou productifs (agriculture, infrastructures) s'ajoutent aujourd'hui de **nouveaux défis** :

- L'approvisionnement en eau et en énergie,
- Les changements climatiques,
- La sécurité,
- Les migrations,
- L'appropriation des terres,
- La lutte contre la corruption et les paradis fiscaux,
- La bonne gouvernance (produire des politiques publiques qui répondent aux attentes et aux préoccupations d'une majorité d'acteurs, avec des processus décisionnels qui fonctionnent dans l'ouverture, la transparence, la participation, la responsabilité (*accountability*), l'efficacité et la cohérence)...

Comme le montrent les discussions actuelles au Sommet de Rio+20, la communauté mondiale éprouve manifestement beaucoup de difficultés à se mettre d'accord sur **de nouveaux modèles de développement, fondés sur une autre croissance** (économie et croissance « vertes ») et sur une autre gouvernance mondiale, et à adopter des stratégies claires, avec des engagements concrets, à ce sujet.

Actuellement, la coopération au développement essaye de **mettre en place d'autres instruments de coopération** (aide budgétaire et aide sectorielle, à côté des projets et programmes « traditionnels »), mobilise **d'autres sources de financement** (comme la taxe de solidarité sur les billets d'avion – UNITAID, en attendant une éventuelle taxe sur les transactions financières) ou développe d'autres pratiques, comme la micro-finance.

- 1 Lundis des *Banlieues d'Europe*, Lyon : 50 ans de réflexion, de recherche-action et de projets/programmes sur le terrain de l'Association Culture et développement (Grenoble), intervention du 25 juin 2012.
- 2 Martel Frédéric, *Mainstream, Enquête sur la guerre globale de la culture et des médias*, 2010.
- 3 Fanielle Jacques, *La société relationnelle – ou le lien et l'échange*, 2006.
- 4 Perroux François, *L'économie du XXème siècle*, 1969.
- 5 Mahbub Ul Haq, fondateur du Rapport mondial sur le développement humain, publié pour la première fois en 1990.
- 6 Concept développé par Amartya Sen, *Commodities and capabilities*, 1985.